



Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19

DÉCEMBRE 2020



ACCOMPAGNER LA POPULATION
sur la voie à suivre

Introduction

Malgré les difficultés sans précédent que la COVID-19 a engendrées pendant la pandémie, les Yukonnais et les Yukonnaises ont uni leurs forces afin de réduire le plus possible ses effets néfastes sur nos familles et nos communautés.

En nous serrant les coudes, en respectant les six mesures de protection et en portant un masque, nous avons réussi à ralentir la propagation du virus tout en protégeant nos concitoyens et nos collectivités les plus vulnérables.

Nous voilà à l'aube d'une nouvelle étape : l'accès à un vaccin sans danger et efficace constitue désormais un élément décisif de notre riposte à la pandémie de COVID-19. Pourtant, il est essentiel que nous continuions à respecter les six mesures. Cela implique :

- de garder ses distances;
- de se laver les mains fréquemment;
- de rester à la maison lorsqu'on se sent malade;
- d'éviter les grands rassemblements;
- de se déplacer dans le respect des règles;
- de se placer en isolement, si nécessaire;
- de porter un masque.

Depuis que la pandémie de COVID-19 a été déclarée en mars 2020, le développement de vaccins sûrs et efficaces destinés à endiguer la transmission du virus figure au rang des priorités mondiales. Grâce aux percées scientifiques et technologiques et à la vague de coopération inégalée à laquelle on assiste, un vaccin contre la COVID-19 sera prêt beaucoup plus tôt qu'on ne l'aurait cru possible.

Grâce aux efforts remarquables des Yukonnais et à la collaboration entre les acteurs fédéraux, provinciaux et territoriaux, le Yukon est prêt à distribuer efficacement et en toute sécurité un vaccin contre la COVID-19 dans l'ensemble de son territoire.

La vaccination de masse : notre meilleur outil pour protéger la population du Yukon contre la COVID-19.

Avec l'arrivée d'un vaccin sûr et efficace, nous pourrons enfin réduire la transmission du virus à l'origine de la COVID-19, de maladies associées et de décès. Avec le temps, grâce à la vaccination de masse, les Yukonnais pourront se libérer graduellement des restrictions qui leur sont imposées, comme le décrit le document [Une voie à suivre : Le plan du Yukon pour lever les restrictions liées à la COVID-19.](#)

Table des matières

Introduction.....	iii
But.....	1
Principes	2
Prise de décision fondée sur des données scientifiques	2
Transparence.....	2
Cohérence et capacité d'adaptation	2
Équité.....	3
Apport du public.....	3
Surveillance et rapports connexes	3
Sécurité culturelle et humilité	3
Gros plan sur la stratégie de vaccination du Yukon.....	4
Une stratégie pour une situation en évolution constante.....	4
Vaccin disponible.....	4
Quantité disponible.....	5
Une approche graduelle.....	5
Objectifs.....	6
Objectifs et plan d'action	7
Objectif n° 1 : Veiller à ce que le vaccin contre la COVID-19 soit distribué efficacement et en toute sécurité parmi la population du Yukon	7
Tirer profit des partenariats et de l'expertise en place.....	7
Mettre sur pied des cliniques de vaccination.....	8
Faciliter la distribution du vaccin.....	8
Surveillance de la vaccination et rapports de suivi	8
Objectif n° 2 : Veiller à ce qu'il n'y ait aucun obstacle à l'accès au vaccin contre la COVID-19.....	9
Offrir gratuitement le vaccin aux Yukonnais.....	9
Offrir le vaccin à plusieurs endroits.....	9
Coordonner le calendrier de vaccination et l'ordre de répartition.....	9
Personnes à vacciner en priorité.....	10
Objectif n° 3 : Instaurer et maintenir la confiance du public à l'égard de la vaccination et du vaccin contre la COVID-19.....	10
Faire preuve de franchise et de transparence	11
Diffuser les données scientifiques sur le vaccin.....	11
Mettre les Yukonnais à contribution.....	11
Considérations d'ordre national et projections concernant l'approvisionnement	13
Approche de vaccination nationale.....	13
Innocuité et efficacité des vaccins contre la COVID-19.....	13
Immunité de masse.....	14
Stratégie nationale d'attribution et de répartition.....	14
Prochaines étapes.....	15
Conclusion	16

But

Cette pandémie nous a appris que nous avons tous un rôle à jouer pour freiner la propagation de la COVID-19. Il en va de même avec le vaccin contre la COVID-19. Pour protéger tout le monde et freiner la propagation de la COVID-19, les Yukonnais devront :

- avoir facilement accès au vaccin;
- décider personnellement de l'accepter.

La Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19 a pour but le suivant :

- faire en sorte que tous les adultes du Yukon qui souhaitent se faire vacciner contre la COVID-19 aient accès au vaccin et que, par la coalition des divers groupes, le plus grand nombre possible de personnes soient vaccinées en vue de ralentir la transmission du virus.

Principes

La Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19 repose sur les principes suivants, que nous avons adaptés du Plan de vaccination du Canada contre la COVID-19 : sauver des vies et protéger les moyens de subsistance.

Prise de décision fondée sur des données scientifiques

Les gouvernements prendront les décisions relatives à l'utilisation de vaccins contre la COVID-19 en territoire canadien en fonction des données scientifiques disponibles, des conclusions d'un examen réglementaire indépendant et de l'avis de spécialistes de la médecine et d'autres champs d'expertise, notamment du Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI). Il est essentiel que la prise de décision soit fondée sur des données scientifiques pour que le public puisse avoir confiance dans les processus d'approbation, d'acquisition, d'administration et de contrôle des vaccins.

Transparence

Pour conserver la confiance du public, il est également essentiel de lui fournir toute l'information, et de l'information fiable, sur tous les aspects du développement, de l'évaluation, de l'utilisation recommandée, de la surveillance et du contrôle des vaccins.

La population du Yukon obtiendra toute l'information voulue sur les vaccins contre la COVID-19 et les programmes de vaccination, car nous transmettrons tout ce que nous savons aux gouvernements des Premières nations, aux administrations municipales, aux collectivités et aux intervenants.

Chacune de nos communications renforcera la confiance du public à l'égard de notre stratégie de vaccination et des vaccins contre la COVID-19. Le personnel qui administre les vaccins s'exprimera en termes simples et se montrera respectueux de la culture des clients.

Cohérence et capacité d'adaptation

Le gouvernement fédéral et ses pendants provinciaux et territoriaux sont conscients que leurs démarches et leurs communications relatives à la vaccination doivent être cohérentes, mais aussi qu'ils devront être en mesure d'adapter leurs plans et le déroulement des campagnes de vaccination en fonction des circonstances.

Pour commencer, seul un petit stock de vaccins sera disponible. Par conséquent, le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires travaillent de concert avec les dirigeants des peuples autochtones, inuits et métis pour mettre en place, une procédure d'attribution des vaccins simple et transparente. Les gouvernements provinciaux et territoriaux sont responsables de l'attribution des vaccins au sein de leurs populations respectives.

Tous les gouvernements présents au Canada demanderont leur avis à des experts de la santé publique et des milieux scientifique et médical, y compris au Comité consultatif national de l'immunisation et à divers comités provinciaux et territoriaux, avant de prendre des décisions sur les questions suivantes :

- les groupes à vacciner en priorité au sein des populations relevant de leur responsabilité respective alors que les stocks de vaccins sont limités;
- l'utilisation recommandée des vaccins autorisés au Canada.

Équité

Toute notre stratégie de vaccination repose sur un accès équitable au vaccin. De plus amples explications sur ce principe se trouvent dans le [cadre d'attribution](#) fédéral, provincial et territorial des vaccins. Le gouvernement du Yukon a à cœur de garantir un accès équitable aux vaccins dans le territoire. La population, les familles et les collectivités du Yukon ont des besoins bien particuliers, et nous sommes conscients que notre plan de vaccination devra répondre à ces besoins variés.

Apport du public

La population se trouve au centre même de tout programme de vaccination efficace. Le gouvernement du Yukon devra donc se concerter avec les gouvernements des Premières nations, les collectivités, les organismes non gouvernementaux et les intervenants pour mettre en œuvre de façon efficace la Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19.

Surveillance et rapports connexes

Pour mettre en place une campagne de vaccination efficace pour contrer la pandémie, il est essentiel d'avoir accès rapidement à l'information. Chacun des éléments du système de santé canadien a besoin de données fiables et à jour afin de surveiller la mise en œuvre du programme et d'éclairer la prise de décision. Le gouvernement du Yukon s'engage à mettre en place des mécanismes efficaces de surveillance et de diffusion des données de base sur la distribution des vaccins, leur administration, leur innocuité et leur efficacité, de manière à ce que le Yukon et le reste du Canada puissent en tirer profit. Ainsi, ces données fiables et à jour faciliteront la distribution et l'utilisation des vaccins dans l'ensemble du territoire canadien.

Sécurité culturelle et humilité

C'est un fait notoire, l'histoire et la culture du Canada sont entachées par le colonialisme et le racisme. Beaucoup de groupes autochtones et de leurs membres en ont subi de profonds traumatismes, dont certains attribuables à des maladies transmissibles. Compte tenu des inégalités avérées en matière de soins de santé dans les collectivités autochtones, la COVID-19 comporte un risque énorme et bien particulier pour ces populations. Aussi est-il indispensable de mettre en place des plans communautaires afin d'éliminer les obstacles à l'accessibilité du vaccin pour les membres des Premières nations et les Métis du Yukon.

Gros plan sur la stratégie de vaccination du Yukon

Une stratégie pour une situation en évolution constante

Au cours des semaines et des mois à venir, nous en saurons plus sur les vaccins disponibles, sur leur distribution et sur les différents aspects logistiques. Ces nouvelles informations auront certainement une incidence sur nos plans opérationnels, mais la Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19 n'en demeurerà pas moins le document phare de toutes nos démarches.

La Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19 a été mise au point à la lumière des meilleures ressources et données disponibles au moment de sa préparation.

Vaccin disponible

Les trois territoires canadiens recevront le vaccin de Moderna.

Cette attribution est fondée sur les recommandations du Comité consultatif national de l'immunisation et du Comité consultatif spécial (composé de tous les médecins hygiénistes en chef du pays) et sur les négociations entre le gouvernement fédéral et ses pendants provinciaux et territoriaux.

Moderna a achevé tous les essais cliniques et le vaccin se trouve maintenant au stade de l'approbation réglementaire à Santé Canada. Cette approbation, bien qu'elle ne soit pas garantie, devrait être accordée d'ici janvier 2021.

Le vaccin doit être administré en deux doses (injections) à 28 jours d'intervalle, à environ 7 jours près. Tous les Yukonnais devront continuer de respecter les six mesures de protection en plus de porter le masque tant et aussi longtemps qu'un nombre suffisant de personnes n'auront pas reçu toutes les doses du vaccin. Le médecin hygiéniste en chef du Yukon continuera de publier régulièrement des points d'information pour faire savoir à la population les changements apportés aux consignes de santé publique.

Les vaccins doivent toujours être entreposés et transportés au frais ou sous le point de congélation. Le vaccin de Moderna doit être entreposé et transporté à -20 degrés Celsius. Ça tombe bien, les conditions naturelles du Yukon répondent très bien à cette exigence.

Au départ, il se peut que les vaccins soient approuvés uniquement pour les personnes de plus de 18 ans. En effet, jusqu'à maintenant, aucun vaccin contre la COVID-19 n'a été approuvé pour les enfants et les femmes enceintes parce que les essais cliniques pour ces groupes de population ne sont pas encore terminés.

Le gouvernement du Yukon continuera de surveiller de près l'avancement du processus d'approbation et tiendra la population informée de tout changement dans ce dossier.

Grâce au savoir-faire du Yukon en matière de campagnes de vaccination, contre la grippe et d'autres maladies, la planification de l'entreposage et de la distribution des vaccins avance à bon train. Le gouvernement du Yukon a entièrement confiance en son plan de distribution du vaccin de Moderna contre la COVID-19.

Quantité disponible

Le Yukon et les autres territoires devraient recevoir suffisamment de doses pour vacciner 75 % de la population âgée de plus de 18 ans pendant le premier trimestre 2021.

Cette attribution tient compte de la présence de localités éloignées, de l'importance des populations autochtones et des capacités limitées des systèmes de soins de santé de ces territoires. L'attribution des doses aux provinces sera proportionnelle à leur population.

Bien que l'objectif soit de vacciner toute la population, les faits montrent que les Yukonnais et les Canadiens n'accepteront pas tous de recevoir le vaccin. Aussi les doses attribuées au Yukon pendant les trois premiers mois de 2021 devraient-elles suffire pour vacciner tous les adultes qui choisissent de l'être. Dans l'éventualité où plus de 75 % des adultes du Yukon décidaient de se faire vacciner, un autre lot de vaccins arrivera au deuxième trimestre de 2021.

Une approche graduelle

Tous les Yukonnais qui souhaitent recevoir le vaccin y auront accès. Nous devrons toutefois adopter une approche graduelle pour sa distribution et son administration. Cette approche sera déterminée par les impératifs logistiques et aura pour but de s'assurer que les bénéficiaires prioritaires sont les premiers à avoir accès au vaccin.

Nous ignorons encore à quelle date nous le recevrons et en combien d'envois. Nous devons donc demeurer flexibles à l'égard de nos plans opérationnels afin d'assurer l'entreposage, la distribution et l'administration du vaccin conformément aux exigences du fabricant et de Santé Canada.

Nous ne manquerons pas de transmettre aux gouvernements des Premières nations, aux municipalités, aux collectivités et aux intervenants toute information nouvelle concernant la distribution du vaccin et les quantités reçues.



Objectifs

Lorsqu'un vaccin aura reçu l'approbation réglementaire de Santé Canada et sera disponible sur le territoire, nous nous appliquerons à atteindre notre but ultime, c'est-à-dire garantir l'accessibilité du vaccin pour tous les Yukonnais qui désirent le recevoir. En ce sens, nous poursuivrons trois objectifs principaux :

- 1. Veiller à ce que le vaccin contre la COVID-19 soit distribué efficacement et en toute sécurité parmi la population du Yukon.**
- 2. Veiller à ce qu'il n'y ait aucun obstacle à l'accès au vaccin.**
- 3. Instaurer et maintenir la confiance du public à l'égard de la vaccination et du vaccin contre la COVID-19.**



Objectifs et plan d'action

Objectif n° 1 : Veiller à ce que le vaccin contre la COVID-19 soit distribué efficacement et en toute sécurité parmi la population du Yukon

Le gouvernement du Yukon s'engage à ce que le vaccin contre la COVID-19 soit distribué efficacement et en toute sécurité dans l'ensemble du territoire. Il s'agit pourtant là d'un véritable défi logistique nécessitant la collaboration de plusieurs gouvernements des Premières nations, administrations municipales et ministères du gouvernement du Yukon.

Cet effort de concertation, que dirigera le ministère de la Santé et des Affaires sociales, fera appel au savoir-faire du programme de vaccination du Yukon, du Centre de lutte contre les maladies transmissibles du Yukon, des 14 centres de santé communautaires et des trois hôpitaux administrés par la Régie des hôpitaux du Yukon. À ce titre, les retours d'expérience de nos centres de dépistage de la COVID-19 et de nos cliniques de vaccination contre la grippe auront une valeur inestimable.

Pour assurer la distribution sûre et efficace du vaccin, le gouvernement du Yukon prendra les mesures indiquées ci-dessous :

Tirer profit des partenariats et de l'expertise en place

La distribution du vaccin contre la COVID-19 dans l'ensemble du territoire nécessitera que nous tirions parti des partenariats en place et de l'expertise de nos intervenants clés. Chaque année, nos partenaires du système de santé se coalisent pour distribuer et administrer des milliers de doses de vaccin à la population. Cette année, la clinique de vaccination contre la grippe à Whitehorse a préparé un plan type pour administrer le vaccin contre la COVID-19 à plus de 14 000 Yukonnais sur une période de six semaines. Le succès de cette clinique de vaccination nous aidera à bien camper notre stratégie de vaccination.

La distribution sûre et efficace du vaccin contre la COVID-19 fera appel aux partenaires du système de santé, notamment le personnel infirmier de la santé publique et des soins primaires, le personnel des centres de santé communautaires, l'équipe des mesures d'urgence de Santé et Affaires sociales, l'Organisation des mesures d'urgence des Services aux collectivités et la Régie des hôpitaux du Yukon.

D'autres partenaires locaux et fédéraux seront également mis à contribution, dont l'Agence de la santé publique du Canada.

Mettre sur pied des cliniques de vaccination

Des cliniques de vaccination seront mises sur pied pour assurer la distribution sûre et efficace du vaccin contre la COVID-19. Ces cliniques seront tenues par des professionnels de la santé, plus particulièrement par du personnel infirmier et des employés spécialement embauchés pour assurer la surveillance, le dépistage et le nettoyage pendant la pandémie de COVID-19. En centralisant ces activités, nous pourrons nous assurer du sérieux des évaluations des risques et du respect des six mesures de protection, du port du masque et de la distance physique.

Faciliter la distribution du vaccin

Le gouvernement fédéral et le fabricant organiseront le transport du vaccin contre la COVID-19 dans l'ensemble des provinces et des territoires, y compris le Yukon. La distribution à l'échelle pancanadienne sera gérée par le Centre national des opérations de vaccination contre la COVID-19. Pour garantir l'innocuité et la traçabilité du vaccin, le gouvernement du Yukon s'est associé à des spécialistes de la logistique de la Force opérationnelle interarmées (Nord), qui contribuent également à ses efforts de planification.

Surveillance de la vaccination et rapports de suivi

Les vaccins contre la COVID-19 sont soumis à la même procédure d'approbation rigoureuse de Santé Canada que les autres vaccins. Cette procédure prévoit notamment un système de surveillance des effets secondaires suivant la vaccination qui sert à vérifier l'innocuité et l'efficacité du vaccin et à déterminer à quel moment le taux de vaccination de la population est suffisant pour ralentir la transmission du virus.

Il faut assurer un suivi de la vaccination pour administrer la deuxième dose en temps voulu, dénombrer la population vaccinée et prendre note des résultats de l'immunisation et de ses effets secondaires. Au Yukon, nous disposons d'un système d'information électronique unique (Panorama) dont nous nous servons pour tenir un registre des vaccins administrés et l'inventaire des stocks de vaccins. Comme pour les autres vaccins, une surveillance de l'innocuité du vaccin contre la COVID-19 sera réalisée à l'échelle territoriale, provinciale, nationale et internationale et les gouvernements mettront en commun les résultats de leurs activités de surveillance.

En cas de problèmes de sécurité, le gouvernement du Yukon et Santé Canada prendront les mesures qui s'imposent, ils en feront part au public et veilleront à atténuer les risques.



Objectif n° 2 : Veiller à ce qu'il n'y ait aucun obstacle à l'accès au vaccin contre la COVID-19

Le gouvernement du Yukon s'engage à faire en sorte que tous les adultes du Yukon qui souhaitent se faire vacciner contre la COVID-19 aient accès au vaccin. Nous tenons à ce qu'il n'y ait aucun obstacle à son accessibilité pour qui que ce soit.

Pour ce faire, le gouvernement du Yukon prendra les mesures qui suivent :

Offrir gratuitement le vaccin aux Yukonnais

Le vaccin sera gratuit pour la population du Yukon. Le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada assumeront l'entièreté des coûts associés aux doses et aux fournitures, à leur transport et à leur administration.

Offrir le vaccin à plusieurs endroits

Le gouvernement du Yukon s'engage à apporter le vaccin jusqu'aux collectivités au moyen de cliniques de vaccination mobiles. Tous les adultes qui désirent recevoir le vaccin pourront alors se faire vacciner. En étroite collaboration avec les centres de santé communautaires, les gouvernements des Premières nations, les collectivités et les organismes non gouvernementaux, le gouvernement du Yukon mettra tout en œuvre pour que chaque adulte qui souhaite recevoir le vaccin y ait accès. Il offrira notamment des services de transport et d'accompagnement pour les Yukonnais qui ont besoin d'aide pour obtenir le vaccin. Par des communications ciblées pour chaque localité, il veillera à ce

que la population soit mise au courant de la date et du lieu de la vaccination.

À Dawson et à Watson Lake, les ressources de la Régie des hôpitaux du Yukon seront également mises à contribution.

À Whitehorse, la majorité des vaccins seront administrés à la clinique centralisée, calquée sur le modèle de clinique de vaccination contre la grippe de 2020.

En ce qui concerne les résidents des établissements de soins prolongés et les personnes confinées chez elles qui reçoivent des soins à domicile, la vaccination aura lieu à leur résidence. Nous leur éviterons ainsi un déplacement non essentiel et protégerons du même coup l'un des groupes les plus vulnérables de notre population.

Des plans opérationnels sont en cours d'élaboration en vue de réduire les obstacles auxquels sont confrontés d'autres groupes vulnérables, par exemple les clients des services sociaux du Yukon et les personnes dont la situation de logement est précaire. Nous pourrions, par exemple, ouvrir des cliniques supplémentaires de vaccination ciblée afin que les Yukonnais les plus vulnérables aient accès au vaccin.

Coordonner le calendrier de vaccination et l'ordre de répartition

Pour vacciner autant de personnes que possible et ainsi réduire le taux de transmission du virus, il nous faut organiser soigneusement notre calendrier de vaccination. L'objectif est de traiter toute la population adulte du Yukon aussi rapidement que possible.

Des renseignements détaillés sur l'ordre dans lequel les localités

recevront le vaccin (c'est-à-dire l'ordre de répartition) seront communiqués lors des échanges courants avec les gouvernements des Premières nations et les intervenants principaux. Les décisions en la matière dépendront de l'arrivée des stocks et des quantités reçues, ainsi que des impératifs de distribution du vaccin dans l'ensemble du territoire.

Personnes à vacciner en priorité

On s'attend à ce que Yukon reçoive une quantité suffisante de doses pour vacciner 75 % de la population adulte admissible au cours des trois premiers mois de 2021. Cela dit, la stratégie du Yukon prévoit un ordre de distribution du vaccin aux populations jugées prioritaires dès que les premiers stocks arriveront.

La détermination de ces populations prioritaires est faite sur la base des directives du Comité consultatif national de l'immunisation et du Comité consultatif spécial, composé des médecins hygiénistes en chef des provinces et des territoires.

L'ordre de priorité du Yukon sera déterminé en consultation avec le médecin hygiéniste en chef et tiendra compte de l'épidémiologie au moment où le vaccin sera disponible.

Au nombre des populations du Yukon jugées prioritaires, mentionnons :

- les résidents et le personnel des structures d'accueil qui fournissent des soins aux personnes âgées et aux populations vulnérables (établissements de soins prolongés, foyers de groupe, refuges);

- les travailleurs de la santé, y compris les employés des milieux de soins et ceux des services de soutien direct aux patients et clients;
- les autres personnes âgées qui n'habitent pas dans des établissements de soins prolongés, en commençant par celles de 80 ans et plus, puis les autres personnes âgées par tranche décroissante de cinq ans;
- les Yukonnais habitant dans les localités rurales et éloignées, y compris les membres des Premières nations.

À mesure que les plans opérationnels et logistiques se préciseront et que nous connaîtrons la date d'arrivée des stocks et les quantités reçues, nous annoncerons la marche à suivre pour la vaccination de ces groupes prioritaires et les autres Yukonnais de 18 ans et plus.

Objectif n° 3 : Instaurer et maintenir la confiance du public à l'égard de la vaccination et du vaccin contre la COVID-19

Pour que cette campagne de vaccination porte ses fruits, les Yukonnais doivent être convaincus que les vaccins sont sûrs et efficaces, et doivent être en mesure de comprendre les décisions de leur gouvernement quant aux populations prioritaires et à l'ordre de réception. Les Yukonnais ont besoin d'information digne de confiance pour pouvoir prendre des décisions éclairées sur la vaccination.

En ce sens, le gouvernement du Yukon prendra les mesures qui suivent :

Faire preuve de franchise et de transparence

En partenariat avec les gouvernements des Premières nations, les professionnels de la santé et les intervenants, le gouvernement du Yukon veillera à ce que des renseignements complets, fiables et clairs sur les vaccins disponibles et les plans de vaccination soient accessibles en tout temps.

Les Yukonnais disposeront de l'information la plus juste et la plus récente qui soit pour se protéger et protéger leur famille. Cette information sera diffusée au moyen de conférences de presse, de mises à jour sur le site Yukon.ca et d'une campagne d'information grand public diffusée à la radio, dans les médias imprimés et sur les réseaux sociaux.

Nous inviterons les Yukonnais à se renseigner sur la situation par l'intermédiaire de sources fiables, telles que Yukon.ca, Canada.ca et l'Organisation mondiale de la Santé.

Diffuser les données scientifiques sur le vaccin

S'il est important de mettre rapidement la main sur un vaccin, tous les vaccins potentiels doivent néanmoins passer par un processus rigoureux d'essais cliniques en plusieurs étapes destiné à en vérifier la qualité et l'efficacité. Santé Canada dispose d'un système réglementaire de première catégorie qui a fait ses preuves et qui fait appel à des protocoles de sécurité éprouvés pour déterminer si les vaccins sont sûrs et efficaces pour prévenir la propagation de la maladie ciblée.

Les Yukonnais peuvent avoir l'esprit tranquille : nous possédons un excellent système de surveillance des effets secondaires suivant la vaccination par lequel nous pourrons surveiller l'innocuité et l'efficacité des vaccins contre la COVID-19. Nous ne manquerons pas de communiquer toute information existante et nouvelle sur les vaccins dès que nous en saurons plus nous-mêmes.

Mettre les Yukonnais à contribution

Pour que cette stratégie réussisse, tous les Yukonnais devront mettre la main à la pâte. Nous continuerons de consulter les gouvernements et les dirigeants des Premières nations, les localités et les municipalités, les organismes non gouvernementaux, les fournisseurs de soins de santé et le grand public afin que la Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19 réponde aux besoins de la population et des collectivités. Nous veillerons à ce que les partenaires et les intervenants soient tenus informés tout au long du processus, mais aussi à ce qu'ils puissent s'exprimer sur le déroulement de la Stratégie et y participer.



Considérations d'ordre national et projections concernant l'approvisionnement

Approche de vaccination nationale

La vaccination contre la COVID-19 nécessite une étroite collaboration entre les divers ordres de gouvernement, les peuples autochtones, les spécialistes et les partenaires de tout le pays. Le gouvernement du Canada dirigera les démarches nationales de vaccination, mais collaborera avec les provinces et les territoires pour s'assurer de leur cohérence et de leur équité.

Le gouvernement fédéral sera responsable de ce qui suit : l'approvisionnement en vaccins, leur autorisation et leur approbation, leur distribution aux provinces et territoires pour le compte de ceux-ci, la formulation de directives et de recommandations sur l'utilisation des vaccins, de même que le suivi national et les rapports connexes.

Innocuité et efficacité des vaccins contre la COVID-19

Santé Canada dispose d'un système d'approbation de premier ordre et digne de confiance pour s'assurer de l'innocuité et de l'efficacité des vaccins. Les essais cliniques constituent un élément central de ce processus de vérification. Des patients triés sur le volet se voient alors administrer le vaccin et sont ensuite placés sous étroite observation. Avant d'être approuvé par Santé Canada, un vaccin doit passer par plusieurs phases d'essais cliniques et démontrer ainsi son innocuité, son efficacité et sa qualité.

Comme pour les autres vaccins, la prise de décision concernant l'utilisation de vaccins contre la COVID-19 en territoire canadien repose sur les données scientifiques disponibles, les conclusions d'un examen réglementaire indépendant et l'avis de spécialistes, dont le Comité consultatif national de l'immunisation.

Santé Canada a déjà reçu des demandes d'autorisation pour plusieurs vaccins et les examens réglementaires progressent bien.

Immunité de masse

On parle d'immunité de masse, ou d'« immunité collective », lorsqu'une proportion suffisante d'une population donnée a été vaccinée et que la chaîne de transmission est interrompue. Le pourcentage de personnes devant être vaccinées pour atteindre l'immunité collective varie d'une maladie à l'autre. Pour la rougeole, par exemple, environ 95 % de la population doit être vaccinée. Ainsi, les 5 % restants seront protégés parce que la rougeole ne pourra se propager parmi les personnes qui ont reçu le vaccin. Pour la polio, le seuil à atteindre est d'environ 80 % de la population.

Les données scientifiques disponibles ne nous permettent pas encore de déterminer le pourcentage requis pour atteindre l'immunité collective contre la COVID-19. À l'heure actuelle, on estime que 75 % de la population devrait être vaccinée pour atteindre une certaine immunité collective.

Stratégie nationale d'attribution et de répartition

Il y aura suffisamment de doses pour vacciner tous les Canadiens au cours de la prochaine année, mais le premier lot de vaccin couvrant la période de janvier au 31 mars 2021 (Volet 1) ne permettra de vacciner qu'environ trois millions de personnes. Cette estimation tient compte des deux vaccins contre la COVID-19, c'est-à-dire celui de Moderna et celui de Pfizer.

Étant donné que les stocks de vaccins disponibles pour la période de janvier au 31 mars 2021 sont limités, une stratégie nationale d'attribution et de répartition a été mise sur pied.

Le gouvernement fédéral et ses pendants provinciaux et territoriaux ont approuvé les lignes directrices qui encadreront l'attribution des vaccins conformément aux avis d'experts du Comité consultatif national de l'immunisation et des médecins hygiénistes en chef de tout le pays.



Prochaines étapes

La Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19 a été préparée à la lumière des plus récentes informations qui étaient alors disponibles, mais de nombreuses zones d'ombre subsistent. Aussi, à mesure que la situation évoluera, le gouvernement du Yukon s'engage à ce qui suit :

- Peaufiner les plans encadrant la logistique et le calendrier de vaccination du territoire;
- Continuer de se concerter avec les intervenants, notamment les gouvernements des Premières nations, les collectivités et les municipalités;
- Informer la population du Yukon sur le vaccin et sur la marche à suivre pour se faire vacciner.



Conclusion

La vaccination de masse constitue notre meilleur outil pour protéger la population canadienne contre la COVID-19.

Tous les Canadiens admissibles auront accès au vaccin en 2021, mais le Yukon et les deux autres territoires canadiens sont privilégiés et se verront attribuer des doses pour tous leurs citoyens qui désirent se faire vacciner dès le premier trimestre de 2021.

La Stratégie de vaccination du Yukon contre la COVID-19 décrit sommairement la façon dont les vaccins seront distribués sur notre territoire. Toutefois, l'information que nous transmet le gouvernement du Canada change de jour en jour. Aussi avons-nous conçu notre stratégie de manière à pouvoir l'adapter à mesure que les plans d'action changent et en fonction des difficultés qui pourraient se dresser sur notre route au cours des semaines et des mois à venir.

Que les Yukonnais soient rassurés. Dès que nous obtiendrons de nouvelles informations de source fiable, nous leur en ferons part.

S'il est essentiel que les Yukonnais aient accès à un vaccin sans danger et efficace contre la COVID-19, il est tout aussi important qu'ils continuent de se protéger les uns les autres. Tous, sans exception, nous devons continuer à respecter les six mesures de protection, à porter le masque et à suivre les mesures sanitaires, et ce, jusqu'à nouvel ordre, du médecin hygiéniste en chef.

La pandémie de COVID-19 n'a pas épargné nos collectivités. Cependant, les Yukonnais peuvent être fiers de la force et de la résilience dont ils font preuve pour se protéger les uns les autres, d'un bout à l'autre du territoire. Il nous incombe à tous de lutter contre cette menace. En nous serrant les coudes, en respectant les six mesures de protection et en portant un masque, nous avons réussi à ralentir la propagation du virus tout en protégeant nos concitoyens et nos communautés les plus vulnérables.

Grâce aux partenariats que nous forgeons aujourd'hui dans notre riposte à la pandémie de COVID-19, notre système de santé publique et notre population tout entière renaîtront, plus forts et encore plus résilients.



ACCOMPAGNER LA POPULATION
sur la voie à suivre